

Légion d'honneur d'Henri Nallet : la lettre au Président d'Irène Frachon

17 juillet 2015

Irène Frachon, médecin pneumologue à Brest, qui a révélé l'affaire du Mediator, est très en colère, en ayant découvert qu'Henri Nallet, ancien garde des Sceaux de François Mitterrand, et surtout pendant plus de dix ans salarié du groupe Servier, vient d'être nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Monsieur le président de la République,

C'est avec stupeur et un grand désarroi que j'ai découvert dans la presse l'élévation de monsieur Henri Nallet au rang de commandeur de la Légion d'Honneur dans la promotion du 14 juillet 2015.

Quelles que soient les qualités d'ancien ministre de monsieur Nallet, personne et surtout pas les victimes du Mediator n'oublieront aujourd'hui que monsieur Nallet a été entendu fin 2013 sous le statut de témoin assisté par les juges d'instruction dans l'affaire du Mediator pour son rôle en tant que conseiller spécial et personnel de Jacques Servier, notamment entre 1997 et 2008, soit exactement la période durant laquelle la tromperie exercée par Jacques Servier et son entreprise a pris un tour particulièrement criminel et lourd de conséquences humaines.

Personne n'oubliera que monsieur Nallet a ensuite poursuivi ses lucratives activités de conseil en lobbying auprès de Servier jusqu'en 2013 et ce, malgré l'éclatement au grand jour du drame du Mediator fin 2010.

Personne n'oubliera qu'à l'heure où les innombrables victimes du Mediator se débattent encore désespérément pour obtenir reconnaissance et indemnisation (fusse-t-elle hélas misérable), face à un laboratoire impitoyable, ce dernier se montre moins généreux, et c'est un euphémisme, avec ses victimes qu'avec ses conseillers spéciaux, décorés aujourd'hui, comme le fut jusqu'en 2009 Jacques Servier, d'une distinction qui signerait dans ce contexte le déshonneur de la République.

Monsieur le président de la République, grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, je m'adresse à vous en tant que garant de la dignité de nos concitoyens, aujourd'hui bafoués et notamment ceux qui souffrent dans leur chair des conséquences de cet empoisonnement, pour ne pas permettre qu'une telle promotion puisse se faire sans entrave ni décence.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président de la République, l'expression de mon profond respect.

Irène FRACHON